

JOURNAUX

DU SÉNAT

DU

CANADA.

Mardi, 15 Février, 1870.

Mardi, le quinzième jour du mois de février, dans la trente-troisième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la foi, étant la troisième session du premier Parlement de la Puissance du *Canada*, continuée par diverses proclamations jusqu'à ce jour ;

Les Membres présents dans la Salle du Sénat, dans la Cité d'*Ottawa*, sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kenny,</i>	<i>Mitchell,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Wilmot,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hazen,</i>		

Son Excellence le Très Honorable Sir *John Young*, Baronnet, un des Membres du Très Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand'-Croix du Très Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand'-Croix de l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur Général du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la Salle du Sénat.

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Il a plû à Son Excellence le Gouverneur-Général, d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

*Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes :*

C'est avec confiance que j'ai recours à vos avis et, avec beaucoup de satisfaction que je puis en la présente occasion, vous réunir, pour l'accomplissement de vos devoirs publics, à une époque de l'année qui est la plus à votre convenance.

Les circonstances dans lesquelles nous nous rencontrons sont favorables à beaucoup d'égards. Grâce à la Providence, l'abondance a couronné les travaux des champs, et la production des pêcheries a été plus qu'ordinaire. Dans plusieurs districts les opérations des industries existantes, se sont agrandies et de nouvelles entreprises sont entrées en activité, fournissant des avenues additionnelles au commerce et un accroissement d'emploi pour nos populations, tandis que de nouvelles sections du pays s'ouvrent chaque jour aux travaux du labourer. Le commerce et la richesse de la Puissance sont en voie d'accroissement, et la juste administration des lois maintient, comme ci-devant, l'existence d'un sentiment général de sécurité.

J'ai suivi avec beaucoup d'anxiété le cours des événements, dans les Territoires du Nord-Ouest. De malheureux malentendus quant aux intentions dans lesquelles le *Canada* cherchait à acquérir le pays, ont conduit à des complications d'une nature grave. En vue de les faire disparaître j'ai cru qu'il était désirable d'épuiser tous les moyens de conciliation, avant de recourir à d'autres mesures, et les dernières nouvelles m'induisent à espérer que les alarmes non fondées, qu'entretenait une partie des habitants, ont fait place au désir de prêter l'oreille aux explications que je leur ai fait donner. Des efforts faits avec l'esprit qui n'a cessé d'animer mon gouvernement, ne peuvent guère manquer d'amener une solution équitable et pacifique de la difficulté existante, et d'assurer par là la prompte annexion des Territoires du Nord-Ouest au *Canada*, objet que désirent si vivement l'Empire et la Puissance.

Comme l'Acte pourvoyant au gouvernement temporaire des Territoires, après leur union avec le *Canada*, expire à la fin de la présente session, il sera soumis à votre considération une mesure pour pourvoir à leur gouvernement.

Les chartes de la plupart des Banques de la Puissance furent, pendant la dernière session, prolongées pour un temps limité pour donner, dans l'intervalle, aux questions de banque et de cours monétaire, le temps de recevoir la considération que leur importance demande. Il sera soumis à votre considération une mesure destinée à assurer la sécurité à la société, sans nuire aux opérations légitimes des Banques, et j'ai l'espoir qu'elle sera trouvée de nature à asseoir ces grands intérêts sur une base sûre et solide.

Les lois en force concernant la Franchise Electorale, et réglementant les élections parlementaires dans les diverses Provinces de la Puissance, varient beaucoup dans leurs opérations, et il importe qu'il soit pourvu d'une manière uniforme à la fixation de la Franchise et à la réglementation des Elections de la Chambre des Communes. Une mesure sur le sujet sera soumise à votre considération.

Par un Acte du Parlement Impérial, passé en l'année mil huit cent soixante-neuf, pour amender la loi concernant le commerce côtier et la marine marchande dans les Possessions Britanniques, il est accordé deux ans aux Législatures des diverses colonies de l'Empire pour voir à la réglementation de leur commerce côtier. En l'absence de législation sur le sujet, pendant la période fixée, les dispositions de l'Acte Impérial seront en force. L'étendue et la valeur de notre commerce intérieur rendent désirable la passation d'une loi à ce sujet, et une mesure s'y rapportant sera soumise à votre considération.

La création d'une Cour d'appel, sous l'autorité à vous conférée par l'Acte d'Union, est un sujet qui mérite votre attention. Il vous sera soumis une mesure pour l'établissement d'une telle Cour, et pour lui conférer certaine juridiction de première instance.

L'année mil huit cent soixante-et-onze est celle fixée par la loi pour prendre le prochain recensement décennal. Il y a sur le sujet des lois différentes dans les diverses Provinces : il va être, en conséquence, nécessaire de passer un Acte général établissant un système uniforme et exact dans toute la Puissance. Il a déjà été pris des mesures pour obtenir la co-opération de *Terre-Neuve* et *l'Île du Prince Édouard*, et j'ai l'espoir qu'il

sera fait simultanément un recensement d'après le même système dans toutes les possessions de Sa Majesté dans l'Amérique Britannique du Nord. Je n'ai pas besoin d'appuyer sur l'importance des renseignements que les tableaux du recensement sont de nature à fournir ; car outre leur intérêt et leur valeur sous des rapports généraux, il faut se rappeler que d'eux dépend la nouvelle répartition de la représentation parlementaire.

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai donné ordre que les comptes de l'année dernière soient mis devant vous. Le Budget des dépenses de la présente année fiscale vous sera aussi soumis. Il a été préparé en ayant particulièrement égard à l'économie compatible avec l'efficacité du service public, et je me flatte que vous serez d'avis que les finances sont dans un état satisfaisant, et que le peuple peut, sans inconvénient, fournir, pour le service de Sa Majesté, les subsides qu'il sera du devoir de mon gouvernement de vous demander de voter.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

L'Acte touchant la milice et la défense de la Puissance, n'a pas manqué d'être l'objet de toute mon attention. La noble ardeur et la loyauté du peuple apparaissent au grand jour par le fait que la milice active est volontairement venue de l'avant en nombre bien supérieur au contingent requis, aussi bien que par l'empressement zélé des différents corps à assister aux exercices de camp annuels, et par la promptitude avec laquelle ils s'assemblèrent en force à l'appel du devoir, en plus d'une occasion, lorsque les maraudeurs feniens menaçaient la paix du pays.

J'ai remarqué avec beaucoup de satisfaction les efforts qui ont été faits dans plusieurs des Provinces de la Puissance pour aider et encourager l'immigration sur nos rivages. Le progrès de grands travaux publics, qui continue sur plusieurs points du pays, fournira l'occasion à ceux qui se proposent d'immigrer d'être employés sans retard et j'attends avec confiance l'addition à notre population d'une classe nombreuse et précieuse de colons dans le cours de la saison prochaine.

Pendant l'été et l'automne, j'eus l'occasion de visiter différentes parties de la Puissance. Je me rendis d'abord à *Québec*, ensuite aux Provinces Maritimes ; et à *Halifax* j'eus l'honneur de recevoir Son Altesse Royale le Prince *Arthur*. Subséquemment, j'accompagnai Son Altesse Royale dans sa visite à la province d'*Ontario*. Partout se manifestèrent les grandes ressources du pays, et les preuves d'une vigoureuse industrie ; et j'eus à remplir l'agréable devoir de faire rapport au gouvernement de Sa Majesté, comme résultat de mes observations, que les habitants de la Puissance sont bien satisfaits de leur position et de l'avenir qu'ils ont devant eux, et que leur plus ardent désir est de prendre avantage des franchises et pleins pouvoirs de législation qu'ils possèdent, pour fonder, comme portion de l'Empire Britannique, des institutions de leur propre choix par des lois faites par eux.

Je vous laisse maintenant aux travaux de la session avec le plus vif désir qu'ils soient couronnés du succès le plus complet.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et il a été alors lu par le greffier.